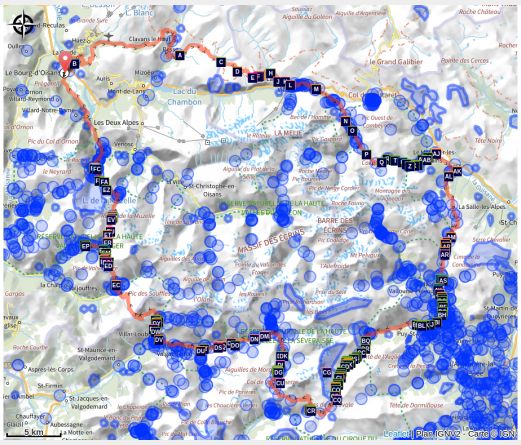
# GR®54 - Tour de l'Oisans et des Ecrins

Parc national des Ecrins



La cabane de berger de Vallonpierre sur le GR54 (Dominique Vincent - PNE)



*Une randonnée sportive d'une quinzaine de jours au départ du Bourg d'Oisans. Le GR®54 invite le marcheur à découvrir le Parc national des Écrins et à contempler les sommets des Alpes du Sud.*

Véritable challenge sportif de 190 kilomètres, avec 14 cols et plus de 12 000 mètres de dénivelé, le GR®54 invite à cotoyer les plus hauts sommets des Écrins. L'un des plus importants sentiers de grandes randonnées des Alpes françaises, s'engage à faire vivre une expérience riche en émotions et en découvertes au travers d'une grande variété de paysages emblématiques et de partir à la rencontre de la biodiversité du Parc national.

## Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 13 jours

Longueur : 194.4 km

Dénivelé positif : 11962 m

Difficulté : Difficile

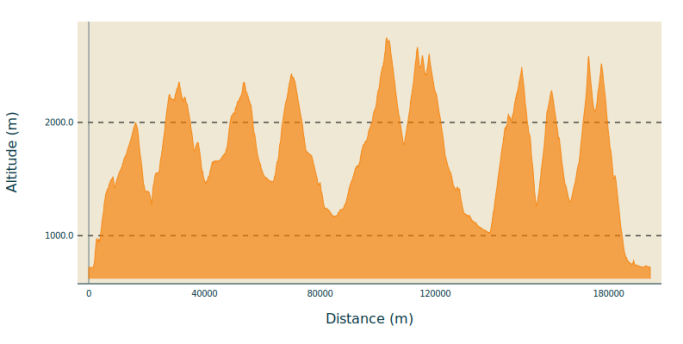
Type : Séjour itinérant

Thèmes : Faune, Lac et glacier, Refuge

# Itinéraire

**Départ** : Le Bourg d’Oisans
**Arrivée** : Le Bourg d’Oisans
**Balisage** : GR
**Communes** : 1. Le Bourg-d'Oisans
2. La Garde
3. Huez
4. Le Freney-d'Oisans
5. Clavans-en-Haut-Oisans
6. Besse
7. Mizoën
8. La Grave
9. Villar-d'Arêne
10. Le Monêtier-les-Bains
11. Vallouise-Pelvoux
12. L'Argentière-la-Bessée
13. Champoléon
14. La Chapelle-en-Valgaudemar
15. Villar-Loubière
16. Valjouffrey
17. Les Deux Alpes

## Profil altimétrique




Altitude min 719 m  Altitude max 2747 m

Au départ du Bourg d’Oisans, le Tour de l'Oisans et des Ecrins entame son grand tour par des mains courantes pour atteindre ses petits hameaux accrochés à flanc de montagne. Il redescend sur le torrent de Sarenne pour remonter jusqu’au col, point de vue sur les Monts de Lans. Vient alors une descente sur Clavans et la vallée du Ferrand suivie d'une belle montée jusqu’à Besse-en-Oisans à la frontière du vaste plateau d’Emparis. Au-dessus, le col de Souchet offre une vue cinq étoiles sur la Meije. Près de 1000 mètres de dénivelé négatif permettent de rejoindre La Grave . Il faut ici continuer le long de La Romanche jusqu’à ses sources sur l’alpage de Villar d’Arène. Arrivé au col d’Arsine, le spectacle est saisissant. L’univers de haute montagne invite à rendre visite au lac glacière d’Arsine avant d’entamer une longue descente le long du torrent du Petit Tabuc jusqu’à la vallée de la Guisane et Monêtier-les-Bains. Objectif La Vallouise par le col de l’Eychauda et les paisibles chalets de Chambran. Huit kms de route carrossable le long du torrent de l’Onde et voici l’alpage de Jas Lacroix. Le passage du Col de l’Aup Martin, le plus haut de tout l’itinéraire, est toujours un moment fort de l’aventure, et la descente sur le Pré de la Chaumette est tout aussi sportive. Pour atteindre le lac de Vallonpierre et le Valgaudemar, pas moins de trois cols taillés dans le schiste sont à négocier avec prudence. Le long de la Séveraisse, le sentier rejoint La Chapelle en Valgaudemar et reprend de la hauteur à Villar Loubière jusqu’au refuge des Souffles et l’impressionnant col de la Vaurze. Tout aussi impressionnante est la descente sur le Valjouffrey sauvage. Le col de Côte Belle, bien vert, contraste avec les paysages de schiste rencontrés précédemment. Valsenestre, dans le vallon du Béranger, est une halte salvatrice avant de repartir pour les derniers méandres. Place au vertical col de

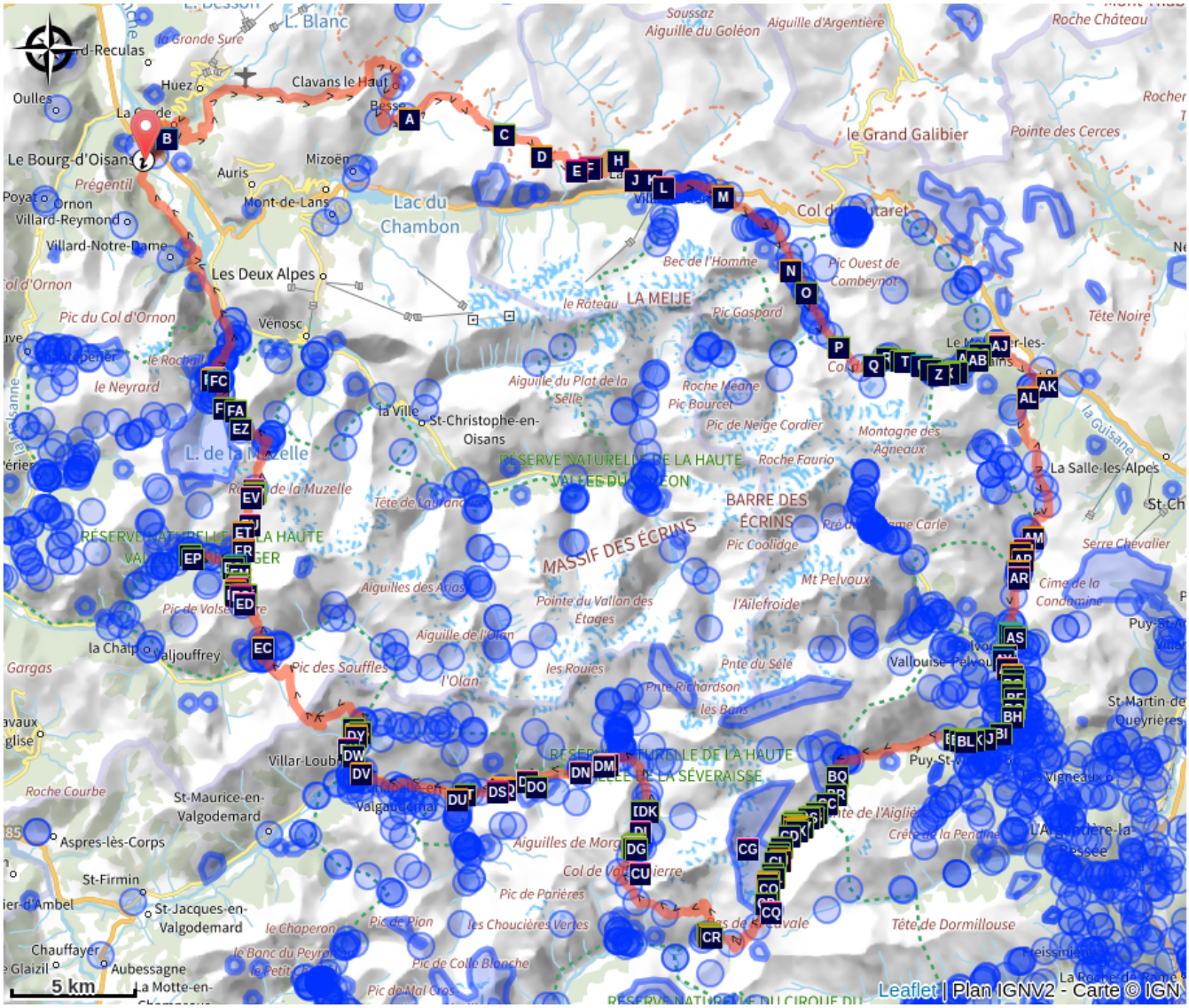
la Muzelle, porte d’entrée pour le Vénéon. Un dernier col pour atteindre le plus grand lac de l’Oisans, le Lauvitel et revoici Le Bourg d’Oisans. La boucle est bouclée !

Le GR® 54 peut se faire indifféremment à partir du Bourg d’Oisans, de L’Argentière, de La Grave ou de tout autre hameau situé sur le parcours.

**Étapes :**

**1.** Du Bourg d’Oisans à Clavans le Bas (étape du GR 54)
21.5 km / 1453 m D+ / 6 h 30
**2.** De Clavans le Bas aux Mouterres (étape du GR 54)
9.6 km / 1053 m D+ / 4 h 30
**3.** Des Mouterres à l’Alpe de Villar d’Arène (étape du GR 54)
23.1 km / 1072 m D+ / 8 h 30
**4.** De l’Alpe de Villar d’Arène au Monêtier-les-Bains (étape du GR 54)
12.9 km / 294 m D+ / 4 h 30
**5.** Du Monêtier-les-Bains à Vallouise par le col de l’Eychauda (étape du GR 54)
21.7 km / 995 m D+ / 7 h
**6.** De Vallouise au Pré de la Chaumette par le col de l’Aup Martin (étape du GR 54)
24.3 km / 1621 m D+ / 9 h
**7.** Du Pré de la Chaumette au lac de Vallonpierre (étape du GR 54)
10.9 km / 1162 m D+ / 6 h
**8.** Du lac de Vallonpierre à la Chapelle en Valgaudemar (étape du GR 54)
13.9 km / 72 m D+ / 3 h 30
**9.** De La Chapelle en Valgaudemar aux Souffles (étape du GR 54)
10.0 km / 975 m D+ / 4 h 30
**10.** Des Souffles au Désert en Valjouffrey (étape du GR 54)
11.0 km / 639 m D+ / 5 h 30
**11.** Du Désert en Valjouffrey à Valsenestre par le col de Côte Belle (étape du GR 54)
11.5 km / 1025 m D+ / 5 h
**12.** De Valsenestre au lac de la Muzelle (étape du GR 54)
9.0 km / 1293 m D+ / 5 h 30
**13.** Du lac de la Muzelle au Bourg d’Oisans par le col du Vallon (étape du GR 54)
19.4 km / 505 m D+ / 7 h

# Sur votre route...




- Besse-en-Oisans (AA)
- Les zones humides du Rif Tort (AC)
- Glacier de la Girose (AE)
- Petit apollon (AG)
- Perchoir du Chazelet (AI)
- Les terrasses de La Grave (AK)
- Four banal de Villar d’Arène (AM)
- La "bosse" des marmottes (AO)
- Alouette des champs (AQ)
- Papillon de jour, papillon de nuit (AS)
- Couleur de l'eau des méandres (AU)
- Cascade de la sarenne (AB)
- Les pâturages d'Emparis (AD)
- Plateau d'Emparis (AF)
- Cincle plongeur (AH)
- L'oratoire Sainte-Anne du Chazelet (AJ)
- L’église Notre-Dame de l’Assomption (AL)
- Vallée de la Romanche, Charles Bertier (AN)
- Swertie vivace (AP)
- Bergeronnette des ruisseaux (AR)
- Solitaire (AT)
- Venturon montagnard (AV)

Un prédateur volant (AW)
L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AY)
Les chamois (BA)
Blaireau européen (BC)

Murin à moustaches (BE)
Moineau soulcie (BG)
Cadrans solaires (BI)
La station de Serre Chevalier (BK)
Les anciennes prairies de fauche (BM)
Evolution du pastoralisme (BO)
Hameau de Chambran (BQ)
Le pouillot de Bonelli (BS)
Le tremble (BU)
Le petit patrimoine de Pelvoux (BW)
Le Gyr (BY)

Travaux de restauration (CA)
La calamagrostide argentée (CC)

Le tremble (CE)
La forêt au bord de l'eau (CG)
Le torcol (CI)
La bergeronnette des ruisseaux (CK)
L'aulne blanc (CM)
Le grand mars changeant (CO)
Bouleau verruqueux (CQ)
Aulne vert (CS)
Le bouquetin, une espèce rescapée (CU)
L'activité pastorale dans le vallon de la Selle (CW)
Euphorbe faux cyprès (CY)

Chamois (DA)
Séneçon doronic (DC)
Petite astrance (DE)
Pointe de Verdonne (DG)
Myrtille (DI)
Alchemille des Alpes (DK)

Mélèze (AX)
Merle à plastron (AZ)

Le cincle plongeur (BB)
L'amoureux des vieilles pierres (BD)
Portes et cours (BF)
Le Casset (BH)
Eglise Saint-Claude au Casset (BJ)
Chapelle du Charvet (BL)
Au front des nappes (BN)

Le parc à moutons (BP)
Chalets de Chambran (BR)
ASA du Béal Neuf (BT)
L’eau en montagne (BV)
L'aulne blanc (BX)

La station de ski de Pelvoux-Vallouise (BZ)
Le cincle plongeur (CB)
Les larves d'insectes aquatiques (CD)
Le cincle plongeur (CF)
La truite (CH)
Le solidage géant (CJ)
Le morio (CL)

L’épilobe à feuilles étroites (CN)
Truite (CP)
Zygène transalpine (CR)
Bouquetin des Alpes (CT)
Rougequeue noir (CV)

Rhubarbe des moines (CX)

La cabane pastorale et l'abri randonneur (CZ)
Criquet « Popeye » (DB)
Cingle plongeur (DD)
Grenouilles rousses (DF)
Saxifrage des ruisseaux (DH)
Bovins (DJ)
Fourmis rousses (DL)

Raiponce hémisphérique (DM)
Marmotte des Alpes (DO)
Shistes en feuillets (DQ)
Pré de la Chaumette (DS)
Le Sirac (DU)
La véronique des Alpes (DW)
La renoncule des Pyrénées (DY)
La drave douteuse (EA)
Le refuge de Vallonpierre (EC)
Le lotier des Alpes (EE)
La soldanelle des Alpes (EG)
Géologie impressionniste (EI)
Les oiseaux d'altitude (EK)
Via clause (EM)
Aigle royal (EO)
Toponymie du Valgaudemar (EQ)
Cascades et points de vue sur la vallée (ES)
Cadran Solaire de Rémy Potey (EU)
Papillons et autres insectes (EW)
Brebis en estives (EY)
Variété des milieux (FA)
Paravalanche (FC)
Lézard vivipare (FE)
Paysage du cirque de Valsenestre (FG)
Troupeau de moutons (FI)
Ancolie des Alpes (FK)
Aconit paniculé (FM)
Mégaphorbiaies (FO)
Jardin alpin (FQ)
Carrière de cipolin (FS)
Polis glaciaires (FU)
Tichodrome (FW)
Affrontement géologique (FY)
Aigles royaux (GA)
Lac du Lauvitel (GC)
Chalets d'altitude (GE)
Murs (DN)
Céraiste à larges feuilles (DP)
Gypaète barbu (DR)
Crave à bec rouge (DT)
Le vulpin de Gérard (DV)
La fétuque de Haller (DX)
La sagine glabre (DZ)
La primevère hirsute (EB)
Le trèfle alpin (ED)
Le nard raide (EF)
Bouquetins (EH)
La marmotte (EJ)
Refuge du Clot Xavier Blanc (EL)
Toune (EN)
Habitat traditionnel (EP)
Un parcours plein d'histoire (ER)
Prairies de fauche (ET)
Le moulin de Villar-Loubière (EV)
Arraches (EX)
Tétras lyre (EZ)
Variété floristique (FB)
Nouveau sentier (FD)
Edelweiss (FF)
Saule soyeux (FH)
Orgues de Côte Belle (FJ)
Pleurosperme d’Autriche (FL)
Barrages en bois (FN)
Prairies naturelles de fauche (FP)
Cabane des Cantines (FR)
La gestion pastorale (FT)
Aménagement du sentier (FV)
Flore d'altitude (FX)
Vautours fauves (FZ)
Réserve intégrale du Lauvitel (GB)
Digue naturelle (GD)

# Toutes les informations pratiques

## En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.




## Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.




## Recommandations

**La meilleure période pour réaliser ce tour s'étend de la fin juin à la mi-septembre. En début d'été, se renseigner absolument sur l'état des sentiers et les conditions d'enneigement des cols qui varient chaque**

**année. Certains débuts de saison, il est nécessaire d'avoir piolet et crampons pour passer certains cols d'altitude.**
Certains passages, à la limite de la haute montagne, évoluent en terrain délicat. Il est possible de bivouaquer le long du Tour (voir réglementation qui s'applique dans le cœur du Parc national / plateau d'Emparis et les interdictions sur certaines communes) ou de dormir dans des campings, hôtels, gîtes ou refuges.
Face à l'affluence et la recrudescence des incivilités et conflits d'usage depuis 2 ans aux lacs du Lauvitel et de la Muzelle (Oisans), les bivouacs seront encadrés à partir du 1er juin : ils ne seront possibles que dans les zones dédiées, indiquées sur place.
Des étapes nécessitent d'être autonome en nourriture.

## Comment venir ?

### Transports

Gare SNCF de Grenoble : https://www.sncf-connect.com/
Aéroport Grenoble Isère : www.grenoble-airport.com
ou Lyon Saint-Exupéry : www.lyon.aeroport.fr
ou Genève : www.gva.ch
Liaisons quotidiennes en bus Grenoble-Le Bourg d'Oisans :
https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/
https://www.itinisere.fr/

### Accès routier

Le Bourg d'Oisans se trouve à 50 km de Grenoble par l'A48 (sortie 8 Stations de l'Oisans), la N 85, puis la D 1091 à partir de Vizille.

### Parking conseillé

Derrière l'Office du tourisme de Bourg d'Oisans. Le parking du Vénéon est gratuit et sûr.

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

### Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins
BERGEON Jean-Pierre
jean-pierre.bergeon@ecrins-parcnational.fr QUELLIER Hélène
helene.quellier@ecrins-parcnational.fr
Membre de l'Observatoire des Galliformes de Montagne
Virginie DOS SANTOS
ogm.vds@gmail.com
Blandine AMBLARD
ogm.amblard@gmail.com

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétras-lyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétras-lyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :
- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

### Réserve intégrale du Lauvitel

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Écrins.

Réserve intégrale, accès interdit.

### Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

### Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Le Rompeau
Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction.  Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles…) qui s’imposent aux zones Gypaètes.

### Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2150m.

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2040m.

**Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

**Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2600m.

**Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

**Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 1800m.

**Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

**Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2320m.

### Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 1650m d’altitude à une distance de 300m sol.

### Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s'applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Voir la réglementation pour les survol motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

## Lieux de renseignement

**Maison de l'Oisans et du Parc national des Ecrins**
45 avenue de la République, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 03 25
https://www.bourgdoisans.com/



## Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

# Sur votre route...



## Besse-en-Oisans (AA)

L'arrivée à Besse en Oisans ne peut laisser le randonneur indifférent. Classé à l’inventaire des bâtiments de France, Besse fait partie de ces villages que l'on n'oublie jamais. Avec ses maisons  en pierre, serrées les unes contre  les autres comme pour se protéger des hivers vigoureux et ses étroites ruelles qui invitent à la déambulation, Besse mérite plus qu'une simple traversée.
Pourquoi ne pas se prélasser sur la terrasse du café des Touristes, attenant à l'unique épicerie du village ou un peu plus haut devant la boulangerie qui sert la traditionnelle "Tourte de Besse"?
Une pause salvatrice avant la raide montée qui mène aux paisibles alpages d'Emparis. Un terrain de jeux de près de 3000 hectares face au panorama grandiose des aiguilles d’Arves et de la Meije.

Attribution : François Labande - PNE



## Cascade de la sarenne (AB)

Moins d'une centaine de mètres après le départ du GR54, une impressionnante cascade attend le randonneur. C'est la fille du torrent de Sarennes qui prend sa source au glacier du même nom sur la station de ski de l'Alpe d'Huez. Il dévale ensuite une vallée encaissée avant de rejoindre le village d'Huez puis s'enfonce dans une gorge de raccordement avec la Romanche. Une halte rafraichissante avant d'appréhender la première ascension de ce grand tour.

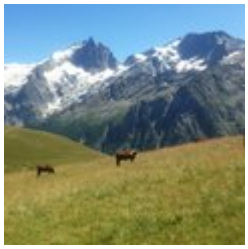
Attribution : © Florence Chalandon



## Les zones humides du Rif Tort (AC)

Les températures sur le plateau d’Emparis sont caractéristiques d’un climat steppique froid sur un plateau très venté avec une température moyenne annuelle à peine supérieure à 0 degré. L’hiver s’étale sur 8 mois pendant lesquels il gèle tous les jours ou presque. Les contraintes de température particulièrement fortes sur le bassin versant du Rif Tort ont favorisé le maintien d’une flore relictuelle adaptée à ces conditions extrêmes depuis les dernières glaciations. On y trouve des formations végétales dites « arctico-alpines », une flore relique et héritée des avancées glaciaires du Quaternaire, comparable à celle que l’on retrouve sur les côtes du grand Nord. Ces formations, particulièrement rares en Europe, ont un intérêt patrimonial très élevé. On peut y observer de nombreuses espèces protégées : Laîche bicolore, Avoine odorante (relique boréale, seule station en Isère), Potamot filiforme. Le pastoralisme dans le marais est nécessaire car il limite le développement d’herbacées qui pourraient prendre la place des espèces arctico-alpines. Un équilibre délicat est à trouver entre le piétinement susceptible de détruire les espèces végétales liées aux bas-marais et le passage du troupeau qui entretient un rajeunissement du milieu, favorisant ainsi le maintien de l’habitat.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet



## Les pâturages d'Emparis (AD)

Emparis est un des plus riches pâturages d’altitude des Alpes. Ses pentes ondulantes accueillent des milliers de brebis et de vaches chaque été. Historiquement, il y a eu de nombreux conflits entre les villages de La Grave et de Besse-en-Oisans sur les droits d’y faire pâturer les troupeaux. Un procès commencé en 1366 les a opposés durant des siècles et un maire de Besse aurait mystérieusement disparu en chemin alors qu’il était parti apporter des documents importants à ce propos.

Attribution : J. Selberg



## Glacier de la Girose (AE)

Ce glacier de calotte s’étend entre le col des Ruillans, point d’arrivée des Téléphériques des Glaciers de la Meije et le haut des remontées des Deux Alpes où il rejoint le glacier de Mont de Lans. Ensemble, ils forment la plus grande calotte glaciaire de France.  Malgré la fonte importante de ces dernières années, plusieurs langues de glace s’étendent vers la vallée, en haut des couloirs qui font le bonheur des skieurs hors-pistes en hiver.

Attribution : J. Selberg



## Plateau d'Emparis (AF)

Le sentier des mules longe la bordure méridionale de ce plateau d'altitude à forte vocation pastorale et touristique. Il offre un point de vue exceptionnel sur la Meije dont le relief très marqué contraste avec ce paysage doux. Il accueille 7 refuges et cabanes pastorales ainsi qu'une faune remarquable, telle le lièvre variable ou le grand Apollon. L'enjeu du site est le maintien de son caractère pastoral.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Petit apollon (AG)

Le petit apollon est un papillon rare et protégé. Il est doté d'antennes finement rayées de noir et de blanc. Une minuscule ocelle rouge orne le bord de chacune de ses ailes antérieures. D'une envergure de 60 à 80 mm, il est le seigneur et maître des parterres jaunes orangé de saxifrages faux aizoon où il protège ses oeufs et nourrit ses chenilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Cincle plongeur (AH)

Posté sur un gros galet en partie immergé, le cincle se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tourbillonnante, tête la première. Cet étonnant passereau à la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture. Grâce à la fine membrane qui protège ses yeux des flots, il trouve ses proies à vue (vers, petits crustacés, larves d'insectes aquatiques) avant de sortir sa tête de l'eau et de se laisser emporter doucement par le courant. Finalement, il rejoint un nouveau poste de chasse et renouvelle l'opération.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

## Perchoir du Chazelet (AI)

Pour tester votre appréhension du vide, rien de tel que ce nouveau jeu, grandeur nature, face à la Meije; un promontoire d’acier suspendu dans le vide. Si le premier pas parait difficile, ce sont bien les suivants qui demandent le plus de courage pour atteindre le bout de la passerelle ou plutôt du vide!
Sous vos pieds, tout en bas le village des Fréaux blotti contre la Romanche et au-dessus, les géants de glace. Ne manque que l'élément air, quelques rafales de vent souvent présentes, et les sensations sont garanties.!



## L'oratoire Sainte-Anne du Chazelet (AJ)

Bien que situé sur un bord de route banalisant, l'oratoire du Chazelet est connu pour offrir l'un des plus beaux panoramas des Alpes et le massif de la Meije. Construit en pierres sèches, l'ouvrage se situe à 1 834 m et surplombe la vallée pour admirer le massif des Ecrins et la Meije. Il fut l'objet de nombreux croquis, clichés et peintures, dont la célèbre toile "La Meije" du peintre japonais Fujita.
Récemment une nouvelle table d’orientation a été construite quelques mètres au-dessus de l’oratoire. Composée de deux parties, elle révèle le versant nord de La Meije et le versant sud en direction du Chazelet et de la Savoie.

Attribution : PNE



## Les terrasses de La Grave (AK)

Sur l'adret de La Grave, terrasses agricoles et villages sont indissociables. C'est un patrimoine paysager de niveau européen qui rassemble de nombreux éléments architecturaux, archéologiques et naturels. Cet agro-système de haute-montagne est largement façonné par l'activité agricole passée et actuelle. Les terrains pentus nécessitaient à une époque le recours à des terrasses pour pouvoir cultiver. Ces anciennes terrasses de culture, aujourd'hui constituées de prairies naturelles, sont fauchées ou pâturées. Très sensibles à ce nouvel usage pastoral, elles connaissent peu à peu des problèmes d'érosion.

Attribution : Eric Vannard - PNE



## L’église Notre-Dame de l’Assomption (AL)

Classée monument historique, l'église Notre Dame de l'Assomption domine La Grave. De style roman lombard, ce remarquable édifice a été daté du XIe siècle. Cela fait de cette construction la plus ancienne des lieux. Tout autour de l'église se trouve un cimetière avec des tombes, surmontées de croix en bois et décorées d'un coeur de laiton, qui font face aux géants de glace.

Attribution : Jenny Selberg - OT Hautes Vallées



## Four banal de Villar d’Arène (AM)

Tourtes, ravioles et autres crozets font partie intégrante des spécialités culinaires de Villar d’Arène, mais c’est surtout le fameux « Pô Buli » pain bouilli, qui a fait la réputation du village. Une fois par an, en novembre, les habitants du bourg préparent ce pain selon une recette ancestrale. Depuis plus de 500 ans, il est pétri avec de la farine de seigle et de l’eau bouillante. Il est ensuite cuit dans le four banal situé au milieu du village, près de la chapelle des Pénitents.

Attribution : Jean-Pierre Nicolet - PNE



## Vallée de la Romanche, Charles Bertier (AN)

Source d'inspiration pour de nombreux artistes de montagne, la Romanche fut peinte à maintes reprises. Elle inspire notamment à Charles Bertier (1860-1924) *Vallée de la Romanche au Pied-du-Col* et *Les Fréaux près de La Grave*, deux huiles sur toile réalisées en 1894. Initié à la peinture de paysage par Jean Achard et à la peinture de montagne par l'abbé Guétal, cet artiste d'origine grenobloise n'hésite pas à planter son chevalet sur les plus hauts sommets des Alpes dauphinoises. Par ailleurs, il se donne pour mission de "faire comprendre la montagne" à ses contemporains.

Attribution : © Musée de Grenoble



## La "bosse" des marmottes (AO)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d’altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on à coutume d'appeler la "bosse" des marmottes.  Ce rongeur hibernant n’est visible que d’avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d’un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d’un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d’en avertir les autres.

Attribution : PNE - Coursier Cyril



## Swertie vivace (AP)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Alouette des champs (AQ)

Un oiseau funambule suspendu dans le ciel égrène longuement sa ritournelle de notes qui se bousculent. Puis, les ailes triangulaires repliées et suivant une spirale parfaite, l’oiseau se pose à terre au milieu de la prairie. Au sol, il est peu visible : son ramage aux différentes teintes brunes lui assure un camouflage confondant. Dans sa quête de nourriture, ses déplacements, succession de petites courses et d’arrêts brusques, lui permettent par ailleurs de repérer d’éventuels prédateurs.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



## Bergeronnette des ruisseaux (AR)

Avec élégance, la bergeronnette des ruisseaux sautille et s’active sur les rochers au bord des rivières. Présente ici dans un torrent de montagne, elle affectionne tous les cours d’eau, à la montagne, à la campagne ou à la ville, et même les petits lacs d’altitude. Comme les autres bergeronnettes, elle hoche perpétuellement sa longue queue noire bordée de blanc. Son ventre est jaune comme celui de la bergeronnette printanière, mais elle s’en distingue par son dos gris cendré. En période nuptiale, le mâle exhibe fièrement une bavette noire qui permet alors de mieux le différencier de sa femelle, qui garde le sourcil et la gorge blanche. Leurs pattes rosées sont une spécificité, celles des autres bergeronnettes sont noires.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



## Papillon de jour, papillon de nuit (AS)

Les papillons diurnes se différencient des nocturnes à la forme de leurs antennes. On remarque également qu’au repos, les ailes des diurnes sont repliées verticalement au-dessus du corps – discrétion oblige – alors que les nocturnes s’en recouvrent. Le solitaire, craintif et prudent, a une autre particularité comportementale : dès que la température est moins favorable pour voler, il se pose et offre son flanc aux rayons du soleil pour emmagasiner de l’énergie, allant même jusqu’à se pencher légèrement, alors que d’autres étalent dangereusement leur anatomie dans sa totalité.

Attribution : PNE - Warluzelle Olivier



## Solitaire (AT)

La lande fermée d'éricacées et de saules soyeux abrite une population d'un papillon peu commun et protégé : le solitaire. En d'autres lieux, il occupe également d'autres milieux comme les landes à airelles et les tourbières, le solitaire est rare et difficile à observer. Ce papillon de jour se reconnaît à sa parure jaune délicatement saupoudrée de gris sous les ailes postérieures du mâle alors que Madame a opté pour une voilure blanche presque immaculée. Tous deux portent un modeste liseré rose surlignant le pourtour de leurs ailes, ponctuées d’un minuscule ocelle blanc cerné de brun et d’un discret croissant gris.

Attribution : PNE - Delenatte Blandine



## Couleur de l'eau des méandres (AU)

La couleur turquoise des eaux qui serpentent dans les méandres du torrent du Petit Tabuc donne un caractère particulièrement remarquable au site. Le vallon est prisé des photographes et artistes pour l'interprétation photographique et picturale.

Attribution : PNE - Coursier Cyril



## Venturon montagnard (AV)

Un petit oiseau vert-jaune-gris se balance sur une haute branche. « Tchèt ». Le  venturon montagnard s’envole pour se poser sur un lambeau de pelouse écorchée. Il ressemble à un verdier de petite taille, mais son cri métallique émis lors de ses petits vols ne laisse pas de doute. Son observation prolongée montre un joli gris bleuté sur la tête et les côtés de la poitrine. Des barres alaires jaunes sont bien visibles. Sur de longs parcours, avec son vol ondulé, il fait penser à un chardonneret. Tout comme son cousin, il est sociable et circule en petits groupes pour explorer une touffe d’ortie ou une pelouse.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



## Un prédateur volant (AW)

L’aigle est un prédateur par excellence. Tout en lui évoque la force et l’audace. Son aspect bien sûr, avec un regard impressionnant que souligne une arcade sourcilière proéminente, mais surtout des armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques, et des serres acérées d’une grande puissance. Sa vue perçante lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur les cadavres d’animaux contribuant ainsi à l'épuration naturelle de la nature.

Attribution : PNE - Telmon Jean-Philippe



## Mélèze (AX)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. Le mélèze est un arbre colonisateur des versants de montagne. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Le site du Petit Tabuc est un bel exemple de la capacité de colonisation de cette essence, même si elle est régulièrement mise à mal par les avalanches.

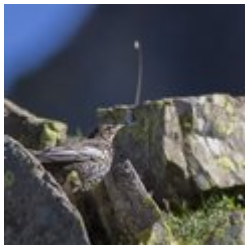
Attribution : PNE - Chevalier Robert



## L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AY)

Le site du Petit Tabuc est un territoire de nidification très favorable à l'aigle royal. L'aigle royal compte parmi les espèces protégées considérées comme rares en Europe. L'importance des populations recensées dans le massif des Ecrins confère au Parc une responsabilité particulière dans la conservation de l'espèce. Des comptages sont organisés régulièrement depuis 1985 ainsi qu'un suivi fin de la reproduction, des causes de perturbation et de la mortalité.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



## Merle à plastron (AZ)

Au milieu des alpages parsemés de mélèzes ou de "brousses", un cri d’alarme suivi d’une amorce de chant retentit. Un merle ? Oui, mais un merle à plastron. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d’épicéas et de pins cembros, de 1 000 à 2 500 m d’altitude. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne et en Afrique du Nord et sera de retour en montagne dès le mois de mars.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



## Les chamois (BA)

Rupicapra rupicapra, la chèvre des rochers n'est pas à l'origine exclusivement inféodée à la haute montagne. L'espèce affectionne tout particulièrement les escarpements rocheux et les fortes pentes plus que l'altitude. Toutefois, la forte pression humaine exercée sur le chamois l'a conduit à se retirer toujours plus haut. Convoité pour sa chasse sportive, il a trouvé refuge ici dans le Parc national des Ecrins.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



## Le cincle plongeur (BB)

Au promeneur attentif, le torrent de montagne livre ses secrets. Le maître des lieux est un petit oiseau brun, roux et gris, à la queue courte et au plastron d'un blanc pur, séparé de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. On l'aperçoit souvent en vol, rasant la surfaces des eaux pour saisir les insectes. Le cingle plongeur doit son nom à ses habitudes alimentaires; pour trouver des larves aquatiques, il plonge tête la première et vient s'agripper au fond pour marcher à contre courant.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



## Blaireau européen (BC)

La rencontre avec le blaireau a souvent lieu la nuit au bord d'un chemin, d'un talus ou d'une route. Son allure tranquille et sa démarche ronde de plantigrade font penser à un petit ours ; à moins qu’il ne laisse voir les bandes noires et blanches de sa tête avant de fuir. Vers de terre, reptiles, grenouilles, fruits, plantes… sont à son menu. Les familles de blaireaux vivent dans des terriers parfois très étendus et très anciens, aux nombreuses chambres et galeries. Tolérants, ils les partagent quelquefois avec les lapins ou les renards. Le « tesson » fait partie de ces voisins discrets qui nous côtoient sans laisser deviner leur présence hormis leurs empreintes composées de 5 doigts presque alignés et laissant apparaître les traces de longues griffes.

Attribution : PNE - Fiat Denis



## L'amoureux des vieilles pierres (BD)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s’installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l’on trouve jusqu’à plus de 2 000 m d’altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d’une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C’est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



## Murin à moustaches (BE)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Attribution : PNE - Corail Marc




## Portes et cours (BF)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Attribution : Claire Broquet - PNE



## Moineau soulcie (BG)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Attribution : PNE - Combrisson Damien



## Le Casset (BH)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre



## Cadrans solaires (BI)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d’autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d’antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE

## Eglise Saint-Claude au Casset (BJ)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne  présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions  « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.



## La station de Serre Chevalier (BK)

En bordure du Parc national des Écrins, la station de ski de Serre Chevalier s'étale sur plusieurs communes en rive droite de la Guisane, de Monêtier-les-Bains à Briançon. Créée en 1941 avec le téléphérique de Chantemerle, elle possède le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec 61 remontées mécaniques et des pistes de tous les niveaux de 1 200 m à 2 830 m d'altitude au Pic de l'Yret (Le Monêtier-les-Bains). Le logo de la station est un aigle faisant référence au baron Borel du Bez, représentant du Briançonnais en 1792 à l'Assemblée constituante qui gouverna la France entre 1792 et 1795 pendant la Révolution Française. Le Bez est un hameau de Villeneuve rattaché à la station de Chantemerle dans les années 1970.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet



## Chapelle du Charvet (BL)

A proximité de l’arrivée de l’ancien téléski du Charvet, datant de 1948 (encore en place mais à l’arrêt depuis la fin de la saison 2003/2004), se trouve la chapelle Charvet  qui fut édifiée en 1755. Facilement accessible été comme hiver depuis Le Monêtier, elle offre aux randonneurs un merveilleux panorama sur le sud de la vallée de la Guisane.
Il est assez inhabituel dans la région de dédier une chapelle à Saint-Antoine de Padoue et non pas à Saint-Antoine-Ermite. Y a-t-il eu un glissement dans le temps de son patronage ?  La confusion des noms entraîna en même temps l'amalgame des vertus qui étaient à l'origine attribuées à chacun d'eux.

Attribution : © Florence Chalandon



## Les anciennes prairies de fauche (BM)

On peut distinguer dans la zone traversée et en contrebas, vers la cabane pastorale de l’Eychauda, des tas de pierre, les clapiers, résultant de l’épierrage des prairies de fauche. Pour nourrir le bétail pendant tout l’hiver, il fallait engranger beaucoup de foin ! Avec la modification des pratiques pastorales, elles ne sont plus utilisées en tant que telles mais pâturées. Seule une infime partie du vallon, la plus plate, est encore fauchée, de façon mécanique.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



## Au front des nappes (BN)

Les deux versants du vallon de Chambran sont bien différents : en rive droite, le minéral est très présent. Il s’agit de granites et gneiss appartenant au socle cristallin du massif des Ecrins. En rive gauche, des alpages sur grès et calcaires. Ces derniers font partie de nappes de charriage : ce sont d’anciens sédiments déposés plus à l’est, dans l’océan alpin, puis charriés jusque là par les compressions lors de la formation des Alpes.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas



## Evolution du pastoralisme (BO)

Dans le vallon, des ruines et de nombreux clapiers résultant de l’épierrage des prairies de fauche témoignent dune époque révolue. La plupart de ces anciennes prairies sont maintenant broutées par les moutons. Le pastoralisme a en effet évolué : plus de petits troupeaux locaux et donc plus de foin à engranger, le vallon est maintenant occupé par un grand troupeau venu des Alpes-de-Haute-Provence.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Le parc à moutons (BP)

Le vallon de Chambran ainsi que tout son bassin versant constitue un très grand alpage. Les brebis de plusieurs propriétaires sont rassemblées ici pour l’estive. Un grand nombre vient des Alpes-de-Haute-Provence. Le paysage (passage des moutons, anciennes prairies de fauche), la végétation, les constructions (ancienne laiterie, cabanes pastorales), tout est marqué par des siècles de pastoralisme.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



## Hameau de Chambran (BQ)

A 1700 mètres d’altitude, ce hameau était habité en été, lors de l’estive. L’ancienne laiterie a repris des couleurs et est devenue une buvette. Sa jolie petite chapelle dédiée à Saint Jean est très dépouillée et simple.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



## Chalets de Chambran (BR)

Vestiges d’une vie aujourd’hui révolue, les chalets de Chambran étaient autrefois un hameau d’altitude occupé pendant la période d’estivage des troupeaux. C’est aujourd’hui une halte bienfaitrice sur le GR54 et le départ des randonnées pour le lac de l’Eychauda.

Attribution : Marie-Genevève Nicolas - PNE



## Le pouillot de Bonelli (BS)

D’avril à juillet, un chant d’oiseau bien peu mélodieux, un trille court et sonore, retentit dans la forêt. C’est celui du pouillot de Bonelli, revenu de migration. C’est un oiseau au plumage assez terne, vert olive avec le ventre blanc. Bien pratique pour se dissimuler dans les branches mais beaucoup moins pour se faire remarquer par une femelle. Une seule solution : chanter fort !

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



## ASA du Béal Neuf (BT)

L’ASA (Association Syndicale Autorisée) du Béal Neuf a la propriété du canal. L’association gère, entretient, et aménage le canal porteur du Béal Neuf pour alimenter en eau l’ensemble du réseau des canaux d’irrigation.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



## Le tremble (BU)

Le sentier traverse un petit bois de tremble. Cet arbre a un tronc lisse et verdâtre et des feuilles arrondies et crénelées prenant de magnifiques couleurs à l'automne. Le pétiole (la « queue ») des feuilles du tremble est aplati et tordu, aussi offre t-il une prise au moindre souffle d'air, ce qui a pour effet de faire « trembler » le feuillage ! Il pousse dans les lieux au sol assez bien pourvu en eau.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



## L’eau en montagne (BV)

Les canaux qui ont été mis en place permettent d’acheminer de l’eau jusqu’aux cultures depuis le Moyen-Âge. L’eau est déviée par les canaux : grâce à la gravité, l’eau coule à flanc de montagne. L’usage de l’eau est réglementé et pour tout prélèvement, le volume de l’eau est mesuré.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



## Le petit patrimoine de Pelvoux (BW)

Chaque hameau a sa chapelle. C’est ainsi que sur le territoire de Pelvoux**,** nous retrouvons, aux Claux, la chapelle Sainte-Barbe avec un cadran solaire restauré de 1792. La chapelle Saint-Pancrace datant du XVIIème siècle se situe au Poët. Au Sarret, il est possible d'observer la chapelle Saint-Joseph et au Fangeas, c’est la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs qui a été construite. Chacun des hameaux a également son four banal et ses fontaines. Enfin, l'église Saint-Antoine se trouve au hameau de Saint-Antoine qui présente un cadran solaire de 1810.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



## L'aulne blanc (BX)

Dans les vallées des Alpes et du Jura, l'aulne blanc remplace souvent l'aulne glutineux, présent dans une bonne partie de la France. Comme son cousin, il pousse en bordure des rivières et est d'une grande utilité pour fixer les berges. Qu'on le coupe, son bois se teinte d'orange vif. Mais pourquoi le couper ?

Attribution : Nicollet Bernard - Parc national des Ecrins



## Le Gyr (BY)

L'homme est décidément un animal bizarre : il construit, déconstruit et ainsi de suite. Pour protéger les nouvelles infrastructures de Pelvoux, le Gyr a été endigué. Mais ne pouvant plus prendre ses aises comme auparavant, il a creusé son lit, mettant en péril les fondations. Aussi ont lieu des travaux d'élargissements de son lit, permettant de concilier son écoulement plus naturel, ce qui est plus favorable à la biodiversité, et une bonne protection des zones urbanisées.

Attribution : Office de tourisme du Pays des Écrins



## La station de ski de Pelvoux-Vallouise (BZ)

L'itinéraire traverse d'abord la petite station de ski de Pelvoux-Vallouise, construite en 1982. Très familiale, c'est en hiver l'endroit idéal pour les jeunes enfants apprenant à skier avec de petits téléskis dans la partie basse tandis que les grands frères ou les grandes sœurs iront skier plus haut.

Attribution : Pelvoux Office de tourisme du Pays des Écrins



## Travaux de restauration (CA)

Du fait de divers travaux effectués au 20ème siècle, l'ancien lit en tresses du Gyr avait disparu au profit d'un lit très étroit et contraint. Cela a eu pour résultat un creusement important déstabilisant les berges, menaçant les réseaux et les infrastructures touristiques ainsi qu''un un appauvrissement important des milieux écologiques associés.. En 2018, certains travaux d'élargissement ont été menés pour permettre de limiter les dégâts de crues et d'érosion et restaurer les milieux aquatiques

Attribution : Chevalier Robert



## Le cincle plongeur (CB)

On peut souvent observer le cincle plongeur, qui comme son nom l'indique plonge ! Puis il marche à contre-courant au fond de l'eau pour chasser des larves aquatiques d'insectes ou des petits crustacés, soulevant les galets avec son bec pour les déloger. C'est un indicateur de la présence de ces petits animaux et donc de la bonne qualité des eaux.

Attribution : Coulon Mireille



## La calamagrostide argentée (CC)

Sur le talus pousse une graminée formant de grosses touffes : la calamagrostide argentée. Elle est adaptée aux terrains caillouteux, secs et ensoleillés. Ses inflorescences aux reflets dorés argentés sont du plus bel effet mais c'est surtout à la fin de l'été qu'on la remarque lorsque, dans la lumière du soir, elle forme de gros bouquets chatoyants.

Attribution : Nicolas Marie-Geneviève - Parc national des Écrins

## Les larves d'insectes aquatiques (CD)

Tandis que les kayak voguent sur les flots (!), d'autres en dessous s'accrochent ... Les larves de certains insectes sont aquatiques, employant toutes sortes de stratégies pour ne pas se laisser emporter par le courant : forme aplatie pour se glisser sous les galets, crochets, ventouses, filets de soie pour s'y fixer … Ce stade larvaire peut durer plusieurs années pour une vie d'adulte ailé très courte, parfois juste le temps de se reproduire …



## Le tremble (CE)

Sur la droite, un bosquet de trembles, au tronc lisse et verdâtre, aux feuilles arrondies et crénelées prenant de magnifiques couleurs à l'automne. Le pétiole (la « queue ») des feuilles du tremble est aplati et tordu, aussi offre t-il une prise au moindre souffle d'air, ce qui a pour effet de faire « trembler » le feuillage !

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



## Le cincle plongeur (CF)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance  de haut en bas avec la queue dressée. Puis il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard. Cet oiseau chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons, soulevant les galets avec son bec pour les déloger.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



## La forêt au bord de l'eau (CG)

Ce petit bois est un lambeau de la forêt naturelle poussant au bord de l'eau, nommée ripisylve.  Cette forêt se réduisant partout car détruite par l'urbanisation, est composée d'aulnes, de saules, de frênes, auxquels s'ajoutent peupliers, bouleaux, trembles...

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



## La truite (CH)

Mais que pêche le pêcheur ? La truite fario, bien sûr ! C'est le poisson de montagne par excellence, au corps fuselé pour mieux résister au courant, à la robe claire mouchetée de noir et de rouge. Elle vit dans les eaux froides et riches en oxygène.

Attribution : Parc national des Écrins



## Le torcol (CI)

Les vieux arbres du verger abritent le torcol fourmilier, au chant puissant, ressemblant un peu à celui du pic vert mais plus lent. Cet oiseau est  ainsi nommé en raison de sa façon d'étirer et de tordre son cou à l'extrême quand il se sent menacé, et parce qu'il se nourrit de fourmis.  Difficile à observer car sa couleur se confond avec celle des troncs, il trahit sa présence par son chant lorsqu'il revient de migration.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



## Le solidage géant (CJ)

Au bord du chemin, dans les endroits humides, pousse par plaques une plante élevée formant de grands panaches de toutes petites fleurs jaunes. Le solidage géant, encore nommé tête d'or, est une plante originaire d'Amérique du nord et introduite en Europe au XVIIIème siècle à des fins ornementales. Depuis**,** elle a colonisé une grande partie de l'Europe et peut dans certains lieux entrer en compétition avec la flore locale.

Attribution : Cédric Dentan - Parc national des Écrins



## La bergeronnette des ruisseaux (CK)

Des quelques oiseaux nichant en bordure des torrents, on pourra reconnaître la bergeronnette des ruisseaux, passereau gracile au vol onduleux dont le dos est gris cendré et le ventre jaune. Posée, elle hoche constamment sa très longue queue. Elle se nourrit d'insectes et de larves aquatiques et de petits mollusques,qu'elle déniche au bord de l'eau. En montagne, elle effectue une migratrice partielle, déménageant vers l'aval à l'échelle régionale.

Attribution : Saulay Pascal



## Le morio (CL)

Un grand papillon sombre bordé de blanc crème et d'une bande de petites gouttes bleues, posé sur le chemin, s'envole à la venue du promeneur. Il s'agit du Morio, ou manteau royal (mais sa robe n'est pas bordée de fourrure d'hermine !). Il vit près des saules et des bouleaux. Il se délecte de la sève issue des plaies de ces arbres. C'est un des rares papillons à hiberner à l'état adulte.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



## L'aulne blanc (CM)

L’aulne blanc est bien présent en bordure des rivières dans les vallées de montagne. L''écorce de son tronc est lisse et grise. Ses feuilles sont vert foncé au dessus, blanchâtres en dessous, doublement dentées et pointues au bout. Les fleurs femelles donnent des sortes de petites « pommes de pin » nommés les strobiles. Son bois fraîchement coupé se teinte d’orange vif.

Attribution : Justine Coulombier



## L’épilobe à feuilles étroites (CN)

L’épilobe à feuilles étroites est une grande plante dressée aux feuilles allongées. Ses nombreuses fleurs rose pourpre sont disposées en épis lâches au sommet de la tige. Elle forme de grands massifs, ce qui est du plus bel effet lors de sa floraison. C’est une plante pionnière et elle affectionne les talus de piste et les sols qui ont été remués. À la fin de l’été, ses très nombreuses graines dotées d’un plumet s’envolent en masse dans la lumière déjà rasante...

Attribution : Thierry Maillet - Parc national des Écrins



## Le grand mars changeant (CO)

La vallée de l'Onde accueille des espèces peu communes, comme, en bordure de la rivière, le grand mars changeant. Le mâle de ce grand papillon a de magnifiques reflets allant du bleu au violet noir selon l'inclinaison de ses ailes, ce qui résulte de la diffraction de la lumière sur leurs écailles ; reflets changeants d'où son nom. Ses chenilles consomment des feuilles de saules, d'où sa proximité de l'eau. Tout s'explique (ou presque).

Attribution : Parc national des Ecrins



## Truite (CP)

Le polymorphisme de la truite fario a longtemps brouillé sa systématique : les anciens avaient recensé une cinquantaine « d'espèces » différentes. Mais la génétique a eu le dernier mot, il n'y aurait qu'une seule espèce avec trois formes écologiques : la truite de rivière (*Salmo trutta fario*) qui reste dans les cours d’eau ; la truite de mer (*Salmo trutta trutta*) qui met en place des mécanismes d’adaptation à l’eau salée et un comportement de banc ; la truite de lac (*Salmo trutta lacustres*).

Attribution : PNE



## Bouleau verruqueux (CQ)

Au bord de l'Onde, dès qu'on a passé la passerelle, le sentier de galets se faufile entre les bouleaux. Cet arbre est reconnaissable entre tous avec sa fine écorce blanche. En raison des goudrons qu'elle contient, l'écorce du bouleau reste intacte même quand le bois est pourri depuis longtemps. Elle a été utilisée comme parchemin et comme tanin dans les régions boréales. Chez nous, le bouleau était surtout utilisé pour confectionner des balais avec les jeunes rameaux.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Zygène transalpine (CR)

Elle fait partie de la trentaine d’espèces de zygènes de France, ces petits papillons de nuit qui volent le jour et, dont les ailes allongées sont tachées de rouge sur un fond noir parfois bleuté. Ces couleurs vives annoncent leur toxicité aux éventuels prédateurs. Capable de soutirer de leurs plantes hôtes des composés chimiques proches du cyanure, les zygènes sécrètent ce poison par la bouche et les articulations dès qu’elles se sentent en danger.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Aulne vert (CS)

L'arbuste buissonnant forme d'inextricables fourrés, refuges pour les oiseaux et les chamois qui viennent y chercher fraîcheur et tranquillité. C'est un pionnier qui n'a pas peur de s'implanter dans les terrains raides et pauvres. Ses puissantes racines lui permettent de s'accrocher là où tout glisse. Sa souplesse lui permet de courber sous le poids de la neige, permettant aux avalanches de glisser sur lui. Ses chatons mâles pendent à maturité, exposant le jaune pâle de leurs fleurs. Les chatons femelles, donneront des fruits caractéristiques, sortes de petites pommes de pin d'abord vertes puis brunes, persistant toute l'année.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Bouquetin des Alpes (CT)

En 1995, quelques bouquetins ont été introduits dans le Champsaur. Depuis, la population s'étoffe lentement et peuple progressivement les vallées du massif. Un petit groupe de bouquetins vient passer la belle saison dans les falaises du vallon de Chanteloube qui surplombe la cabane du Jas Lacroix, en rive gauche. Le plus souvent perchés dans des falaises, ils restent difficilement visibles mais depuis la butte au-dessus de la cabane, avec une longue vue, on peut avoir la chance de les observer dans les rochers.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Le bouquetin, une espèce rescapée (CU)

Face à un danger, le bouquetin ne s'enfuit pas : il se réfugie dans une paroi rocheuse où il se croit à l'abri. Cette stratégie lui a permis pendant des millénaires d'échapper aux prédateurs terrestres. Mais elle s'est révélée inefficace face à l'homme après l'invention de l'arbalète et du fusil. Résultat, le bouquetin a failli disparaître au XIXe siècle. L'espèce ne doit sa survie qu'à la protection mise en œuvre par l'Italie en créant une réserve royale dans ce qui allait devenir plus tard le Parc national du Grand Paradis.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



## Rougequeue noir (CV)

Monsieur Rougequeue noir arbore une calotte grise et une tache blanche sur les ailes, une queue et un croupion roux. Oiseau commun vif et actif, il aime les ambiances rocheuses et chasse sans cesse les insectes en vol ou au sol. Il lance de brefs cris d'alarme en ployant ses pattes, perché sur un rocher ou un mur de pierres. Son chant bavard ponctué de « froissements de papier » est caractéristique. Migrateur partiel, il s'observe en altitude pendant l'été mais descend dans les basses vallées pour passer l'hiver.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



## L'activité pastorale dans le vallon de la Selle (CW)

Entre le col de l'Aup Martin et Entre les Aygues, le vallon de la Selle forme l'alpage communal de Vallouise. Pendant l'été, cet alpage est pâturé par un troupeaux de brebis, un troupeau de vaches, quelques chevaux et les ânes qui accompagnent la bergère. Le rôle de cette dernière ne consiste pas seulement à garder et guider les brebis sur l'alpage à l'aide des chiens. Elle les soigne aussi, notamment pour prévenir le piétin, une affection bactérienne des sabots qui pourrait se transmettre à la faune sauvage.

Attribution : Thierry Maillet - PNE



## Rhubarbe des moines (CX)

Autour de la cabane pastorale, la rhubarbe des moines forme un océan vert vif. Cette espèce partage avec le chénopode Bon-Henri et l'ortie dioïque un goût immodéré pour les fumures abondantes. Elle s'installe donc en vastes tapis touffus sur les reposoirs des troupeaux et autour des cabanes pastorales où elle élimine la plupart des autres végétaux par sa vigueur germinative et l'ombre humide de ses larges feuilles. Sur sa tige, les hampes florales aux allures de cierges sont composées d'innombrables fleurs verdâtres qui deviendront, à maturité, des fruits bruns, ailés et trigones. C'est une rhubarbe sauvage dont on peut cuisiner les pétioles des feuilles, charnus, juteux et acidulés.

Attribution : Robert Chevalier - PNE



## Euphorbe faux cyprès (CY)

On l'appelle aussi « herbe à lait » à cause du liquide blanc et collant qui s'échappe de ses blessures, un latex toxique et irritant. On la reconnaît à ses feuilles étroites et molles et à ses fleurs originales, aux couleurs changeantes, regroupées en inflorescence. En y regardant de plus près, on distingue, au cœur d'une sorte de « coupe » composée de deux bractées, une fleur femelle réduite à une boule (l'ovaire) portée par un long pied, ainsi que des fleurs mâles chacune réduite à une étamine et quatre glandes à nectar en forme de croissant.

Attribution : Catherine Boutteau



## La cabane pastorale et l'abri randonneur (CZ)

La cabane pastorale de Jas Lacroix est le lieu de vie de la bergère pendant l'estive. C'est là qu'elle regroupe le troupeau pour compter ou soigner les bêtes. A droite de la cabane se trouve un abri pour les randonneurs du GR54. Il est entretenu par un bénévole de la vallée. Merci de le laisser dans l'état de propreté dans lequel vous souhaitez le trouver en entrant.

Attribution : Thierry Maillet - PNE



## Chamois (DA)

L'été, c'est aux heures les plus fraîches de la journée que l'on peut observer les chamois, occupés à brouter. Quand le soleil chauffe le vallon, ils préfèrent se coucher à l'ombre des aulnes verts, à moins qu'ils restent sur les névés. Leur ouïe et leur odorat particulièrement développés rendent leur approche difficile. Mieux vaut avoir des jumelles pour les observer ! Crochets des cornes très recourbés : c'est un mâle, un bouc. Crochets ouverts : c'est une femelle, une chèvre. Les cornes ne dépassent pas les oreilles : c'est un éterlou ou une éterle, jeune dans sa deuxième année. Cornes qui pointent à peine : c'est un chevreau.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Criquet « Popeye » (DB)

Dans l’alpage, au mois d'août, des dizaines de criquets sautent puis se fondent dans l'herbe à chacun de nos pas. Parmi eux, le plus original est sans doute le gomphocère des alpages surnommé « criquet de Sibérie » car il a une grande résistance au froid. Le mâle porte aussi le surnom de « criquet Popeye » car ses tibias antérieurs sont dilatés comme des ampoules. Sans ce détail anatomique et sans le long et uniforme « crè-crè-crè-crè » terminé par quelques « crè » isolés qu'il répète pour attirer une femelle, il pourrait passer inaperçu avec sa couleur oscillant entre le vert et le brun.

Attribution : Blandine Delenatte - PNE



## Séneçon doronic (DC)

Au mois de juin, il ne passe pas inaperçu avec ses grandes fleurs jaunes telles des soleils au bord du chemin. Ses feuilles charnues, grisâtres, semblent avoir poussé au travers d'une toile d'araignée. Fin juillet, le séneçon doronic est méconnaissable : ses feuilles sont devenues vertes, débarrassées de leur peluche grise. Quant à ses fleurs, fanées, elles ont cédé la place à desakènes (« graines ») munis d'une aigrette blanche qui permet leur dissémination par le vent. Les anciens les comparaient à la chevelure d'un vieillard (senex en latin), ce qui a donné son nom de séneçon.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Cingle plongeur (DD)

Trapu, queue courte, bec effilé, une plage blanche du menton à la poitrine, le reste du plumage entre roux et gris ardoise, voici le portrait de ce fantastique oiseau des torrents. Posté sur un gros galet en partie immergé, il se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tumultueuse, tête la première. Il a la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture : petits invertébrés aquatiques qu'il déloge en poussant les galets de son bec.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Petite astrance (DE)

Au sommet d'une tige divisée, fine et fragile, s'agite au moindre souffle quatre à cinq petites et délicates étoiles blanches. La petite astrance éclaire de ses ombelles les lieux ombragés qu'elle affectionne, sous les arbrisseaux de la lande. Ses feuilles en éventail, finement dentées tentent d'émerger de la végétation au bout de leur long pétiole.

Attribution : Bernard Nicolet - PNE



## Grenouilles rousses (DF)

Passé le verrou au-dessus de la cabane du Jas Lacroix, non loin du sentier qui conduit au col, un tout petit lac accueille des grenouilles rousses. C'est la grenouille la plus commune en montagne. Elle peut vivre jusqu'à 2800 m d'altitude, un record ! Elle porte un beau masque chocolat autour de ses yeux d'or.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



## Pointe de Verdonne (DG)

Au-dessus de la cabane de Jas Lacroix, s'ouvre sur la droite le vallon de Chanteloube, en forme de cirque. Le point culminant du cirque est la pointe de Verdonne qui culmine à 3328m. Parfois, on aperçoit un point brillant à son sommet. C'est un relais radio du Grand réseau Radio des Alpes (GRA), réseau de secours en montagne. Il permet de contacter par radio les bases d'écoute du PGHM ou des CRS de Briançon.

Attribution : François Labande - PNE



## Saxifrage des ruisseaux (DH)

Au bord de l'eau limpide du ruisseau, ses parterres d'étoiles jaunes attirent le regard. Les jeunes fleurs sont d'abord mâles et ne possèdent que dix étamines et un large disque luisant, rempli de nectar. Plus tard, une fois les étamines tombées, elles deviennent femelles et deux petits tétons apparaissent à la place du disque nectarifère, prêts à accueillir le pollen d'une voisine plus jeune. C'est cette plante qu'a choisi le petit apollon, un papillon rare et protégé, pour protéger ses œufs et nourrir ses chenilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Myrtille (DI)

Cet arbrisseau ne s'aventure guère au-dessus des derniers arbres où il compose la lande qui recouvre le sol en compagnie d'autres arbrisseaux. Ses feuilles finement dentées et vert tendre, son bois toujours vert et ses fruits noirs, juteux et sucrés, qui teintent de violet la langue permettent de ne pas le confondre avec ses cousins. Ces baies sont un véritable trésor de la montagne aux multiples usages culinaires et médicinaux.

Attribution : Christophe Albert - PNE



## Bovins (DJ)

Le vallon de la Selle est l'alpage communal de Vallouise où les éleveurs mènent leurs bêtes en été. L'alpage se répartit en plusieurs quartiers où paissent ovins, bovins et équins. Chaque groupe se déplace en fonction de la pousse de l'herbe, ne se mélangeant pas ou peu.

Attribution : Robert Chevalier - PNE



## Alchemille des Alpes (DK)

Luxuriance du feuillage, élégance de ses cinq à sept folioles, sobriété de l’inflorescence, voici le « pied de lion satiné », une petite plante commune au bord du sentier. Ce surnom, elle le doit à la face inférieure argentée de ses feuilles. Ses fleurs sont peu séduisantes pour les insectes. Elle n'a pas besoin d'eux comme pollinisateurs. Ses graines se forment spontanément, sans fécondation : c'est l'apogamie. Est-ce pourquoi cette plante est utilisée en infusion par les femmes des hautes terres dans tous les domaines de la gynécologie ?

Attribution : Thierry Maillet - PNE



## Fourmis rousses (DL)

Un dôme de brindilles grouille de vie au bord du sentier : une fourmilière en pleine activité ! Elle abrite en moyenne 300 000 fourmis rousses. Cet insecte social est un bijou de perfection : de puissantes mandibules pour creuser, couper, transporter ; des antennes pour communiquer et s'orienter ; trois paires de pattes antidérapantes pour se déplacer ; des yeux à facettes pour voir le monde en kaléidoscope ; une armure de chitine pour se protéger et un réservoir d'acide formique pour attaquer. Petite expérience : placer la main à ras de la fourmilière, sans la toucher. Laisser réagir les fourmis et toucher la main du bout de la langue... acide formique !

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Raiponce hémisphérique (DM)

Si Raiponce est une star des contes de Grimm puis des studios Walt-Disney, elle est avant tout une jolie fleur bleue ! En montant au col de l'Aup Martin, c'est la raiponce hémisphérique que l'on peut admirer, dans les prairies et les rocailles d’altitude. Petite boule de pétales et d'étamines ébouriffés, d'un bleu violet luisant, elle est perchée au sommet d'une courte tige et entourée de longues et fines feuilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

## Murs (DN)

Au-dessus du ravin de la Saume, les lacets serrés du sentier sont soutenus par des murs de pierre, vestiges du sentier muletier que l'armée s'employait autrefois à maintenir entre Vallouise et Champoléon, au cas où...
Ce sentier était autrefois emprunté par les éleveurs de Champoléon qui amenaient leurs bêtes à la foire aux tardons de Vallouise, le 4 octobre.



## Marmotte des Alpes (DO)

Au détour du sentier, elle fait sursauter le randonneur de son sifflement aigu ! Elle vit en famille, composée d'un couple d'adultes dominants et de subordonnées issues de portées successives. Toilettage, jeux ou bagarres assurent la cohésion du groupe et le respect de la hiérarchie. Chacun participe à la délimitation du territoire en déposant crotte ou urine aux frontières et en frottant les joues contre les rochers pour y laisser son odeur.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



## Céraiste à larges feuilles (DP)

Elle illumine les éboulis d'altitude que les névés tardent à libérer. Collée et blottie contre la roche, elle épate les randonneurs qui admirent son feuillage délicatement velouté et ses fleurs à la blancheur pure dans cet univers gris. Mais comment peut-elle montrer une floraison si exubérante dans un milieu si hostile ? Sous l'amas de pierres, elle développe un important réseau de racines qui lui permet de puiser ses ressources vitales dans le sol gorgé d'eau de fonte des neiges. Elle produit aussi des rejets souples et rampants qui trouvent toujours à de fixer dans l'éboulis.

Attribution : Cédric Dentant - PNE



## Shistes en feuillets (DQ)

Le col de l'Aup Martin est un étonnant désert de schiste gris foncé, brillant, formant de fins feuillets parallèles. Cette roche s'est formée sous l'influence des contraintes tectoniques qui ont orienté les minéraux constitutifs de la roche parallèlement les uns par rapport aux autres. Particulièrement friable, cette roche rend l'accès au col glissant voire dangereux selon les conditions météorologiques et vaut au col sa mauvaise réputation : « un col monstrueux » selon Simon, « identique aux terres du Mordor décrites par Tolkien dans le Seigneur des Anneaux » selon  François !

Attribution : Thierry Maillet - PNE



## Gypaète barbu (DR)

Lors du comptage international organisé en octobre de chaque année, un poste se situe au Pré de la Chaumette. Le gypaète y a déjà été observé, malheureusement pas à chaque sortie ! Accusé à tort d'enlever agneaux et enfants, ce grand oiseau de 2,80 m d'envergure, a été persécuté par l'homme. Tir, capture, poison, ajoutés à la raréfaction de ses ressources alimentaires, ont conduit à son extinction dans les Alpes en 1930. Un programme européen de réintroduction a été mis en œuvre à partir de 1986. Depuis, il regagne peu à peu du terrain...

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



## Pré de la Chaumette (DS)

Le refuge est situé au cœur d'un vaste pré formé de pelouses alpines prospèrent, aux pentes faibles à moyennes. Bien qu'elles soient recouvertes de neige 8 mois par an, elles accueillent en été de petits troupeaux de moutons, disséminés ça et là. Ne vous attendez pas à voir le berger, ici, nous sommes en présence de troupeaux gardés « à la rage ». En revanche, les vestiges d'anciennes constructions pastorales sont visibles en arrivant sur le petit plateau (murets et restes de cabanes en pierre).

Attribution : Marc Corail - PNE



## Crave à bec rouge (DT)

Le crave à bec rouge est un oiseau surprenant à bien des égards. Il vit près des falaises et joue avec les nuages, brisant le silence d’un cri bref, strident, presque métallique. Sollicités par l’écho venu des parois, ses comparses lui répondent. La démarche assurée et le pas cadencé, le crave à bec rouge arpente méticuleusement l’alpage en petit groupe pour y trouver vermisseaux et criquets du pâturage. Excepté quelques courtes incartades saisonnières liées à la nourriture disponible, le crave est sédentaire.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



## Le Sirac (DU)

Au sud du massif des Écrins, le Sirac est le dernier grand sommet avec ses 3441 m. Il se dresse fièrement tout au fond de la vallée de la Séveraisse. Régulièrement au cours de cette randonnée, vos yeux se lèveront enchantés pour saluer ce Seigneur et sa couronne. Vous passerez à ses pieds et serez surplombés par ses glaciers suspendus. Magique !

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Le vulpin de Gérard (DV)

*Alopecurus alpinus*
Cette plante fait partie des herbes de l'alpage. Elle est reconnaissable à son épi ovale et à sa couleur vert cendré. La feuille la plus haute sur sa tige possède une gaine très renflée particulièrement bien visible. Le vulpin de Gérard est fréquent dans les lieux où le manteau neigeux est présent longtemps.

Attribution : Marc Corail - Parc national des Ecrins



## La véronique des Alpes (DW)

*Veronica alpina*
Les fleurs bleues de la véronique des Alpes sont réunies en une grappe dense au sommet d'une tige qui porte généralement quatre paires de petites feuilles ovales. C'est une plante caractéristique des pelouses alpines, moraines et éboulis longuement enneigés.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



## La fétuque de Haller (DX)

*Festuca halleri*
C’est une petite herbe de pelouses d’altitude. On la rencontre aussi sur les escarpements rocheux de haute montagne. Elle est attachée au substrat siliceux. De ses épillets épais et étalés dépassent de petites pointes filiformes nommées arêtes qui distinguent les fétuques des pâturins.
Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



## La renoncule des Pyrénées (DY)

*Ranunculus kuepferi*
À peine la neige disparue, les pelouses voisines du refuge se parent de blancheur. C'est la floraison des renoncules des Pyrénées ! Il s'agit de profiter sans attendre de cet instant car le printemps passé, ne subsisteront que les feuilles allongées dont le vert cendré se fondra dans les herbes environnantes.
Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



## La sagine glabre (DZ)

*Sagina glabra*
Plante se rencontrant dans les pelouses d'altitude, elle passe souvent inaperçue à cause de sa petite taille et de son port tapissant. Cependant, lors de sa période de floraison en juillet-août, il suffit de regarder le bout de ses chaussures pour voir l'effusion de ces petites fleurs blanches.
Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



## La drave douteuse (EA)

*Draba dubia*
Cette plante est une des plus petites représentantes, en altitude, de la famille des brassicacées. C’est à cette dernière qu’appartiennent choux, radis, moutarde et autre colza. Ses membres se caractérisent tous par des fleurs à quatre pétales, disposés en croix. Ceux de la drave douteuse sont blancs. Ses feuilles sont constellées de petits poils étoilés.
Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



## La primevère hirsute (EB)

*Primula hirsuta*
Le rose éclatant de ses corolles à gorge blanche éclaire au printemps les parois cristallines des Écrins. Les feuilles sont recouvertes sur les deux faces de poils glanduleux, stratégie qui lui permet de réduire les pertes d'eau. La primevère oreille-d'ours est jaune et préfère quant à elle, les parois calcaires. La plupart des primevères ont des origines asiatiques. Au gré des glaciations, elles se sont déplacées d'est en ouest pour peupler les Alpes d'aujourd'hui !

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



## Le refuge de Vallonpierre (EC)

Un petit lac, une belle prairie d'alpage, le Sirac bienveillant... Tel est le décor magique qui inspira, en 1942, la construction d'un refuge situé à 2270 m. Mais, victime de son succès, il fut décidé en 2000 d'en construire un second, plus grand. Proposant 37 places au lieu de 22, ce nouveau bâtiment est le premier refuge contemporain a avoir été construit, non avec des matériaux importés, mais avec les pierres extraites du site. Il tire sa simplicité et ses pignons en "pas de moineau" du "petit refuge" qui fut gardé comme hébergement pour un aide gardien.

Attribution : Dominique vincent - PNE



## Le trèfle alpin (ED)

*Trifolium alpinum*
Le trèfle alpin se reconnaît grâce à ses folioles longues et étroites ce qui lui vaut l'appellation de « pied de poule » par les bergers ! Ses fleurs sont roses. Il s'agit d'une des meilleures plantes fourragères des alpages. Ses racines sont très développées et mesurent jusqu'à un mètre de long (quand les fleurs ne font que quelques centimètres). De quoi se nourrir efficacement !

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



## Le lotier des Alpes (EE)

*Lotus corniculatus* subsp. *Alpinus*
Un lotier se reconnaît à ses feuilles à trois folioles (ou segments) et ses feuilles jaunes. Il est de la même famille que le trèfle ou les haricots. Les pétales du bas forment comme un petit nez retroussé, souvent noirâtre à son extrémité.

Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



## Le nard raide (EF)

*Nardus stricta*
Peu apprécié des brebis, cette herbe raide forme des peuplements denses sur des sols plutôt acides. Les feuilles sont coriaces et plus ou moins piquantes. Les épis sont unilatéraux et foncés lorsqu'ils sont jeunes. Plus vieux, ils ressemblent à une arête de poisson !

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



## La soldanelle des Alpes (EG)

*Soldanella alpina*
Contrairement aux apparences, la soldanelle est une cousine des primevères. Elle talonne de près le front de neige qui fuit les assauts du soleil printanier. Ses feuilles coriaces et lisses, toutes situées à la bas, trahissent sa présence lorsque son unique hampe florale succombe aux chaleurs de l'été.

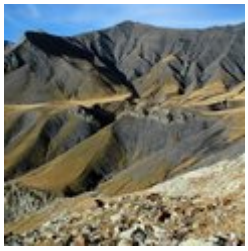
Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



## Bouquetins (EH)

L'espèce qui avait totalement disparu de l'arc alpin français, doit sa survie à nos voisins italiens, les rois de Savoie. Jusqu'au milieu du XVème siècle il était encore bien présent mais peu farouche il était chassé et pour sa viande. Par ailleurs, la médecine de l'époque, chargée de superstitions, contribua fortement à son déclin passé : ses cornes broyées en poudre serviaient de remède contre l'impuissance et l'os cruciforme situé au niveau du cœur était utilisé comme talisman contre la mort subite.
Réintroduit avec succès en Vanoise en 1960, il le fut aussi dans la vallée de Champoléon, il y a plus de 20 ans.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



## Géologie impressionniste (EI)

De la chabournéite, minéral endémique du Valgaudemar, aux roches cristallines formées de gneiss du Sirac, de la dépression de Vallonpierre formée de roches sédimentaires au spectacle joué par le schiste et la cargneule du Col des chevrettes, cette boucle vous transporte dans l'histoire. Les plis et les couleurs se peignent devant vous comme un tableau d'impressionnistes.

Attribution : Bernard Guidoni - PNE



## La marmotte (EJ)

Un sifflement aigu retentit dans l'alpage; c'est le cri de la marmotte sentinelle qui prévient ses comparses de la présence d'un danger imminent venant des airs. Gare aux étourdies qui prendraient cet avertissement à la légère; l'aigle royal l'emportera dans ses serres pour servir de repas à son rejeton. Naturellement présentes sur les pelouse alpines, les colonies de marmottes vivent en famille avec leurs jeunes jusqu'à leur troisième année. Ronger et creuser sont leur passe temps favoris entre deux jeux de roulades dans les pentes. Sans oublier la sieste sur un rocher bien chaud et une grande période d'hibernation entre octobre et mars.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Les oiseaux d'altitude (EK)

L'automne est la saison des migrations. La montagne, trop rude en hiver, se vide de ses habitants. Certains optent pour une migration altitudinale pour se retrouver plus bas, dans les vallées ou sur le littoral, comme l'accenteur alpin, le rouge-queue, le sizerin flammé ou la linotte mélodieuse. D'autres partent pour un long voyage vers les pays chauds. Le Sahara offrira alors sa clémence hivernale au monticole de roche, tarier des prés et traquet motteux. La fauvette babillarde choisira l'orient. En été, tout ce joli monde se retrouve en montagne. Il y trouve un milieu-refuge dont la diversité de la végétation et des invertébrés est encore préservée. Les alpages apparaissent alors favorables à la reproduction de toutes ces espèces qui sont nettement en déclin et méritent d'être protégées.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



## Refuge du Clot Xavier Blanc (EL)

Curieuse idée que ce refuge construit sous la route montant au Gioberney, à "seulement" 1397 m d'altitude ! C'est qu'il était là il y a plus d'un siècle, bien avant que la route fut construite ! En effet, ce bâtiment simple et robuste appartenait à la *Valgodemar Mining Company* qui exploitait ce secteur au sous-sol riche en cuivre et en plomb argentifère. Quand l'exploitation prit fin, le CAF racheta l'édifice et lui donna le nom de Xavier Blanc en reconnaissance d'un des membres fondateurs du CAF, sénateur des Hautes-Alpes.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



## Via clause (EM)

A certains endroits du parcours, vous cheminerez entre deux murets de pierre. Ces « via clause » ont été construites pour empêcher les bêtes domestiques montant en alpage de piétiner et manger l'herbe des prairies qui leur est réservée pour l'hiver. La plus remarquable de ces « via clause » se situe à la sortie de l'ancien hameau du Clot. Elle a été restaurée par le Parc national des Ecrins.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



## Toune (EN)

Spécificité architecturale du Champsaur-Valgaudemar, la toune est ce porche voûté en berceau situé sur la façade principale de l'habitation. Elle abrite l'entrée du logis et de l'écurie et permet parfois de stocker des matériaux au sec, tel le bois. La toune était très souvent enduite de blanc afin de réfléchir la chaleur du soleil. Les habitants s'y installaient afin d'effectuer de petits travaux de broderie, de reprisage, etc.

Attribution : Yves Baret - PNE



## Aigle royal (EO)

Entre La Chapelle et Le Clot, il n'est pas rare d'observer l'aigle royal en vol au niveau des pentes ensoleillées. Ce majestueux rapace au plumage sombre avec, pour certains individus, de belles cocardes blanches sous les ailes, côtoie le circaète Jean-le-Blanc en été, plus petit et très clair, ainsi que le vautour fauve, plus grand mais à la queue courte et souvent en groupe. Rien de surprenant à cela car les pentes d'adrets offrent à ces oiseaux des ascendances thermiques qui leurs permettent de voler haut et loin.

Attribution : Robert Chevalier - PNE



## Habitat traditionnel (EP)

Quelques vieilles demeurent typiques du Valgaudemar sont à remarquer dans les hameaux du Casset, du Bourg et du Rif du Sap. Quelques toits de chaume, tounes (entrée voûtée des habitations), dallages de pierre, ... sontde beaux exemples d'architecture qui mériteraient d'être conservés. Moins chère et demandant moins d'entretien, la tôle a progressivement remplacé le chaume sur les toitures.

Attribution : Stephan D'houwte - PNE



## Toponymie du Valgaudemar (EQ)

Valgaudemar ! Ce nom sonore aux syllabes de bronze résonne dans nos oreilles. D’aucuns ont pu prétendre que cela évoquait la vallée de Marie ; Gaude Maria : «  réjouis-toi Marie ». Mieux vaut penser que cela se rapporte à Gaudemar, nom qui fut porté entres autres par le dernier roi des Burgondes (524), peuplade germanique qui a envahi ces régions en 406… Dans les textes, on lit Vallis Gaudemarii dès 1284. La part de la poésie, des légendes et de l’imagination faussent bien souvent la recherche de l’origine des noms…

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE



## Un parcours plein d'histoire (ER)

Le pont du Casset est le dernier pont ancien à ne pas avoir été emporté par les crues de la Sèveraisse. En rive droite de ce magnifique ouvrage dit « romain », le hameau du Casset doit son nom à la grande casse qui le cerne. Ce village, ainsi que celui du Bourg, fut recouvert partiellement par un éboulement. En ce qui concerne le Rif du Sap, c'est une avalanche qui emporta les maisons du haut du hameau en 1944. Quant au hameau du Clot, inondé en 1928, il fut abandonné totalement en 1934 lorsqu'un incendie détruisit la quasi totalité des habitations.

Attribution : Jean-Claude Catelan (collection)



## Cascades et points de vue sur la vallée (ES)

Tout au long du parcours, vous découvrirez les cascades de Combefroide et du Casset, situées sur le versant adret de la vallée. L'itinéraire offre également une jolie vue sur l'est et l'ouest de la vallée de la Sèveraisse, au niveau du hameau du Casset. Depuis le hameau du Rif du Sap, en aval, un beau profil en auge de la vallée témoigne du creusement par les glaciers du quaternaire.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



## Prairies de fauche (ET)

Les prairies de fauche entourent le village de La Chapelle. Malheureusement, ces prairies naturelles, riches en fleurs et en insectes, sont de plus en plus souvent remplacées par des prairies temporaires, c'est-à-dire semées certaines années. L'arrosage de ces prairies se fait encore grâce aux canaux, toujours bien entretenus par leurs utilisateurs et avec l'aide du Parc national. Vous découvrirez la prise d'eau du canal de la Grande Levée, non loin du sentier lorsque celui-ci se rapproche de la Sèveraisse. Ces canaux ont un grand intérêt pour le maintien d'une flore de zones humides, comme la dorine et la gagée jaune, toutes deux protégées.

Attribution : Dominique Vincent - PNE

## Cadran Solaire de Rémy Potey (EU)

Véritable musée de plein air dans le paysage rural, l’art pictural du cadran solaire se veut silencieux et accessible à tous. Promeneurs aujourd’hui, voyageurs hier. Il appelle à la réflexion et à la méditation, magnifiquement visible sur les édifices religieux, ou jalousement caché, au détour des ruelles des hameaux de montagne. Riche de son climat ensoleillé, le département des Hautes-Alpes abrite la plus grande concentration de ce patrimoine d’art populaire. De nos jours, avec le travail du cadranier Rémy Potey, les chamois et autres aigles royaux côtoient les oiseaux imaginaires du mystérieux et célèbre Zarbula, artiste piémontais du XIXème siècle.



## Le moulin de Villar-Loubière (EV)

En entamant votre montée soutenue vers le col de la Vaurze, ne rater pas le curieux moulin du Villar, recouvert par la végétation. Construit en 1838, ce patrimoine d'antan a été parfaitement conservé avec sa curieuse roue horizontale. Il fonctionnait d'ailleurs encore commercialement il y a une cinquantaine d'années. On y traitait le blé, mais aussi les noix et le colza. Restauré en 1979, c’est le dernier moulin en état de marche du Valgaudemar.

Attribution : Florence Chalandon ©



## Papillons et autres insectes (EW)

Apollons, azurés, nacrés, gazé, demi deuil … Le versant chauffé au soleil, les fleurs gorgées de nectar, tout est en place pour attirer une cohorte de papillons et autres insectes sur les pentes menant au refuge des Souffles.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE



## Arraches (EX)

Depuis le refuge ou lors de la montée, une formation géologique particulière, sur la rive opposé au dessus de l’ancien hameau des Peines peut attirer votre attention. Se sont des roches d’origine sédimentaire coincées au milieu de formations cristallines qui présentent une forme d’érosion en draperie donnant l’impression qu’un tigre géant a donné des coups de griffes dans la roche. Cette morphologie particulière lui a valu le nom d’Arraches.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE



## Brebis en estives (EY)

Vous pourrez rencontrer au cours de votre balade des brebis en estives dans les alpages. Ce pastoralisme est ancien, pour preuve les enclos en pierres sèches appelés jas que vous pourrez remarquer ainsi qu’un abris sous roche vers le Clot. Les brebis actuellement en alpage sont issues d'élevage de la vallée ou du Bas-Champsaur.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



## Tétras lyre (EZ)

La limite supérieure de la forêt est propice à rencontrer le tétras lyre. Faisant confiance à son plumage terne la poule reste camouflée dans la végétation, il est très difficile de l’observer. Par contre les coqs noir et blanc avec des « sourcils » rouges sont moins discrets surtout pendant la période de reproduction où leur roucoulements et chuintements résonnent dans la montagne tôt le matin.

Attribution : Robert Chevalier - PNE



## Variété des milieux (FA)

Cette randonnée est un résumé de l’adret du Valgaudemar. Elle commence dans des éboulis chauds plus ou moins végétalisés. Permet ensuite de cheminer entre pelouses, landes à genévrier myrtille, raisins d’ours…. Puis les sorbiers, alisiers et amélanchiers annoncent la reconquête prochaine de la forêt. Plus haut la hêtraie fait de l’ombre aux randonneurs, puis un joli mélézin annonce la limite supérieure du milieu forestier pour laisser place à des landes et pelouses d’altitudes. Le lac Lautier et les mares associées sont un refuge aux espèces aquatiques. Au dessus c’est le domaine du rocher et des chamois.

Attribution : Bernard Guidoni - PNE



## Variété floristique (FB)

L’exposition, la nature des terrains, l’altitude … occasionnent une grande variété floristique le long de l’itinéraire et surtout dans les pentes en dessous du refuge. Marjolaine, lis, laser, joubarbe, sedum, gentiane, ancolie, aconit …et bien d’autres sont au rendez vous.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE

## Paravalanche (FC)

En 1961 et 1962 de grosses avalanches sont descendues jusqu'au lit de la Bonne, menaçant des maisons du hameau du Désert en Vajouffrey.

En 1982 d’importants travaux permettent de construire un paravalanche afin de sécuriser le hameau et les prairies, en détournant les éventuelles menaces venues du vallon de Côte-belle.

## Nouveau sentier (FD)

Le dernier tronçon  de sentier permettant d'accéder au col a nécessité de nombreuses journées d’entretien depuis sa création. En effet le caractère instable du sol associé à la raideur de la pente ont obligé les gardes à créer des banquettes en bois pour contenir le poids de la terre. À l'automne 2012, il est décidé de créer une nouvelle portion du sentier en empruntant une partie d'un biais de brebis plus à l'Est en direction du col des Marmes. Le travail a été effectué en équipe à raison de 50 m par jour pendant une durée de 26 jours avec des pioches et du courage. Au total, c'est une portion de 1300 m qui a vu le jour, ce qui rend le sentier moins raide et beaucoup plus stable.



## Lézard vivipare (FE)

Le lézard vivipare se distingue du lézard des murailles par son museau arrondi. Il est capable de vivre jusqu'à 2500m et c'est dans les alpages que sa rencontre se produira le plus souvent. Il aime se réchauffer au soleil , posé sur l'herbe ou la mousse sèche et chasse sauterelles, criquets ou araignées. Pour hiverner, ils s'enfouit dans la terre où il peut supporter en léthargie des températures négatives. Le lézard vivipare est nommé ainsi car les femelles gardent leurs œufs dans leur ventre jusqu'à l’éclosion. Les jeunes sont donc complètement formés lorsqu'ils naissent, c'est une adaptation à un  milieu froid.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



## Edelweiss (FF)

En latin *léontopodium* signifie pied de lion par la forme générale de l'edelweiss. En y regardant de près, on se rend compte que ce n'est pas une fleur mais un ensemble de 5 à 10 fleurs groupées dans un capitule. L’edelweiss est de la famille des astéracées comme les pissenlits. C'est une plante blanche, laineuse et vivace poussant dans les pelouses d'altitude rocailleuses à l'étage subalpin jusqu'à 2900 m. Elle se mêle souvent à l'aster des alpes. Emblème de nombreuses compagnies de guides, elle symbolise la haute montagne et représente la force en langage des fleurs.

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - PNE



## Paysage du cirque de Valsenestre (FG)

Du col, monter sur un petit sommet au dessus pour profiter au mieux du paysage qu'offre le cirque de Valsenestre : à gauche le Signal du Lauvitel (2901m) et le Clapier du Perron (3169m), le col de la Muzelle (2613m) où se poursuit le GR54. A ce niveau on aperçoit très bien une faille géologique séparant le bloc des grandes rousses constitué de granite du bloc de la muzelle en gneiss. A droite, les principaux sommets sont la roche de la Muzelle (3465 m), et la pointe Swan (3294m). Le col  de Côte-Belle quant à lui sépare le Pic de Valsenestre (2752m) à gauche de l'aiguille des Marmes (3046 m) à droite.

Attribution : Christophe Albert - PNE



## Saule soyeux (FH)

C'est un arbuste de l'étage subalpin. Il mesure moins d'un mètre de haut et pousse en petites concentrations sur les ubacs. A plus basse altitude, il peut atteindre une taille plus importante. De loin vous pourrez le reconnaître à sa couleur argentée et brillante très caractéristique et son port en massifs circulaires. Les feuilles adultes sont très soyeuses sur les deux faces.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Troupeau de moutons (FI)

Un troupeau de moutons d'éleveurs locaux pâture au sommet du col et vers le pic de Valsenestre. L'été, ces animaux laineux peuvent se rafraîchir à l'ombre des saules soyeux que vous pouvez observer juste avant l'arrivée au col (alt. 2220 m).

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Orgues de Côte Belle (FJ)

Véritable phénomène géologique, les « grandes orgues », appelées aussi « la grande bibliothèque », se sont dressées lors de la genèse des Alpes. Elles sont formées de minces feuilles de calcaire gris bleu et de marnes schisteuses tendres plus érodées. Un réseau de fissures perpendiculaires aux couches découpe les dalles en de remarquables colonnes.

Attribution : Jonathan Le Roi - PNE



## Ancolie des Alpes (FK)

C’est une espèce peu fréquente et protégée. Elle mesure entre 30 et 60 cm. Ces fleurs, assez grosses, d’un bleu magnifique, épanouies au sommet de leur tige sont les seules à posséder une corolle à cinq éperons. Ne confondez pas : si les fleurs sont plus petites et plus nombreuses, il s’agit de l’ancolie vulgaire.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Pleurosperme d’Autriche (FL)

De la famille du persil et de la carotte, cette robuste plante vivace à tige épaisse, creuse et sillonnée, peut mesurer de 60 à 150 cm. Ses grandes ombelles de fleurs blanches fleurissent de juillet à septembre. Méconnue, elle pousse en France seulement dans les départements alpins et mérite à cet égard qu'on lui prête un peu d'attention.

Attribution : Bernard Nicollet



## Aconit paniculé (FM)

C'est une plante typique de la mégaphorbiaie, elle mesure de 50 à 100 cm. Ces fleurs bleu roi en forme de casque sont regroupées en grappes lâches. Sa particularité : son extrême toxicité ! Les herbivores la connaissent bien et ne la consomment pas.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



## Barrages en bois (FN)

Dans la combe des Echarennes, au moment de prendre le sentier sur votre gauche, vous pouvez observer dans les gorges du torrent du Béranger, des barrages en bois réalisés par la RTM (service de restauration des terrains de montagne del'ONF) pour retenir les laves torrentielles qui descendent des sommets lors des  fortes pluies et des crues.

Attribution : Samy Jendoubi - PNE



## Mégaphorbiaies (FO)

Les mégaphorbiaies sont des formations herbacées hautes à larges feuilles  qui forment un ensemble paysager lié à des conditions très strictes à la fois climatiques (été humide et hiver neigeux), topographiques (long versant d’ubac abritant parfois des névés jusqu’au cœur de l’été), altitudinales (étage subalpin de 1600 à 2100 mètres) et pédologiques (sols désaturés à forte réserve en eau).

Attribution : Pierre-Emmanuel Dequest -PNE



## Prairies naturelles de fauche (FP)

Les spécialistes agricoles considèrent qu'une prairie est naturelle dans la mesure ou elle n'a subi aucun apport de fumure ni de labour durant les dix dernières années écoulées. C'est bien le cas de celles cernées de haies, que vous longerez dés le départ de la randonnée. Ces prairies sont d'une grande richesse floristique quant au nombre d'espèces de plantes et par conséquent elles accueillent une myriade d'insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques évidemment.

Attribution : Marc Corail - PNE

## Jardin alpin (FQ)

Une personne passionnée de botanique maintenant âgée, a créé il y a plus de cinquante ans un petit jardin alpin au centre du village. Bien que moins entretenu aujourd'hui, il présente encore un panel de couleur ravissant et un ensemble de plantes spectaculaire de la flore alpine.



## Cabane des Cantines (FR)

Les cabanes en pierres sèches, c’est-à-dire sans mortier, relèvent d'une « architecture sans architecte »; elles sont l'œuvre non pas d'architectes (contrairement aux bâtiments religieux, militaires et civils du passé) mais de paysans et d'ouvriers auto-constructeurs ou de maçons dont le nom s'est perdu. Les noms donnés à ces cabanes sont nombreux et variés. Ils sont pour la plupart issus des langues régionales et généralement francisés. Abris de bergers pendant la période d’estive, la cabane des Cantines doit sûrement son nom aux repas pris en montagne.

Attribution : Manuel Meester - PNE



## Carrière de cipolin (FS)

A partir du 19ème siècle, on a exploité ici une carrière de cipolin, un marbre au fond blanc-vert, parcouru par des nervures ondulées vertes et traversé par d'épaisses couches de mica. La cabane des Cantines fut ainsi nommée car elle était utilisée par les ouvriers pour prendre leurs repas. Rénovée récemment, elle est utilisée par le berger en début et en fin de saison.

Attribution : Maurice Séchier



## La gestion pastorale (FT)

De juillet à septembre, un troupeau de brebis occupe ce vallon escarpé. Un berger assure la surveillance et les soins aux animaux. L'alpage est divisé en quartiers qui sont pâturés selon un calendrier de pâturage tenant compte des expositions et de la ressource en herbe. En outre, des mesures agri-environnementales permettent de préserver des zones où nichent des tétras lyres. Quand les poussins sont capables de voler, après le15 août environ, les brebis peuvent alors occuper l'espace.

Attribution : Robert Chevalier - PNE



## Polis glaciaires (FU)

Il y a environ 15 000 ans, la dernière glaciation s'achève. En se retirant, le glacier laisse apparaître des traces de son passage. En effet, le retrait de cette énorme masse de glace polit les roches et leur donne des formes arrondies, très visibles sur la rive gauche du vallon. Ces roches sont dites « moutonnées ».

Attribution : Maurice Séchier



## Aménagement du sentier (FV)

Après de nombreuses plaintes de la part des randonneurs, la décision a été prise en 2010 d'utiliser les grands moyens pour améliorer la sécurité sur cet itinéraire. Pendant un jour et demi, une pelle araignée a gravi la pente jusqu'au col. Elle a  ensuite taillé le sentier à la descente dans les schistes noirs, sur une pente à 40 degrés ! Chaque année, un important travail manuel est indispensable afin de permettre un accès sécurisé aux randonneurs.

Attribution : Pierre Masclaux



## Tichodrome (FW)

Il se peut que lors de la montée finale sous le col, votre oreille perçoive des sifflements aigus. Si la chance vous sourit, vous pourrez admirer l'auteur de cette mélodie : le tichodrome échelette, un très bel oiseau rouge, blanc et noir. Défiant la verticalité, le tichodrome s'aide de ses pattes aux longs doigts pourvus de griffes pour prospecter les parois à la recherche d'insectes et d'araignées. Son long bec fin lui permet ensuite de les déloger des anfractuosités du rocher.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Flore d'altitude (FX)

Aux abords du col, vous pourrez admirer des petits coussins gris-vert parsemés de fleurs blanches : c'est l'androsace helvétique, espèce protégée rare. Cette plante d'altitude est parfaitement adaptée à ce type de milieu hostile. C'est aussi le cas de la saxifrage à feuilles opposées. Toutes deux aiment le calcaire, contrairement à la silène acaule, petit coussin vert vif aux fleurs roses, ou encore à l'éritriche nain, petite plante aux fleurs bleues qui affectionnent les roches cristallines de part et d'autre du col.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE



## Affrontement géologique (FY)

Au cours de cette randonnée, le sentier passe dans des roches sédimentaires, noires et friables. Au col, ces roches sont en contact avec du gneiss cristallin, de couleur claire : le contraste est surprenant. C'est l'emplacement d'une faille importante où des forces monumentales s'affrontent depuis des millions d'années.

Attribution : Maurice Séchier



## Vautours fauves (FZ)

Du col du Vallon, il est possible d’observer des vautours fauves. Cet oiseau est en effet de retour depuis quelques années sur le massif. Plus grand que l’aigle, beige et brun de plumage, son vol est généralement plané, et ses mouvements amples et lents. Mais ce qui caractérise surtout l’espèce, c’est sa grégarité : les vautours fauves aiment être ensemble, que ce soit en vol ou au sol. Cette adaptation comportementale facilite la découverte des cadavres d’animaux dont ils se nourrissent.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



## Aigles royaux (GA)

Nombre de rapaces parcourent le ciel de l’Oisans. Parmi les différentes espèces observables, deux couples d’aigles royaux se partagent les vallons de la Muzelle et du Lauvitel. De belle envergure (2,30 m en moyenne), globalement bruns, ils chassent volontiers les marmottes en rase-motte.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



## Réserve intégrale du Lauvitel (GB)

La réserve intégrale du Lauvitel, créée le 9 mai 1995, est la première de France dans un Parc national. Elle se situe au fond du vallon, qui est propriété de l’Etat depuis 1980. Cet espace, soustrait à toute activité humaine, sert de pôle d'observation scientifique de l'évolution des milieux à long terme. Végétation, animaux, eau, climat... y sont étudiés et comparés aux données d’autres sites. L’accès à la réserve est donc strictement interdit, sauf pour les besoins scientifiques.

Attribution : Denis Fiat - PNE



## Lac du Lauvitel (GC)

Le lac du Lauvitel est le plus grand (environ 25-35 ha) et le plus profond (40-65 m) du Parc national des Ecrins. Un éboulement rocheux, vieux de 4000 ans environ, s’est rajouté à une moraine glaciaire déjà en place pour former un barrage naturel capable de retenir un tel volume d’eau. Les eaux du lac sont froides et bien oxygénées. Elles conviennent à plusieurs espèces piscicoles, dont l'omble chevalier ou la truite fario qui y ont été introduites pour la pêche. Le lac du Lauvitel fait aujourd’hui l’objet de nombreux suivis scientifiques : paramètres physiques, sédiments, phyto et zooplancton… y sont relevés et analysés.

Attribution : Pascal Saulay - PNE



## Digue naturelle (GD)

Il y a 4000 ans environ, un éboulement rocheux s’est ajouté à une moraine glaciaire déjà en place pour former un barrage naturel capable de retenir un tel volume d’eau. La variation saisonnière du niveau du lac, de 20 à 25 m, est due à la perméabilité des matériaux composant le barrage. En effet, le lac ne possède pas de déversoir et l'eau s'infiltre au travers des blocs de la digue. Celle-ci offre une belle vue sur le lac qui a d'ailleurs inspiré une de ces peintures à l'Abbé Guétal.

Attribution : Denis Fiat - PNE



## Chalets d'altitude (GE)

Sur la digue du Lauvitel se trouvent d'anciens chalets d'alpage ainsi que des chalets construits durant l'Entre-deux-guerres pour l'accueil des chasseurs et des pêcheurs. Autrefois propriété privé, ce vallon était loué à la bourgeoisie dauphinoise pour la chasse. La pêche, quant à elle, se pratique toujours : elle est gérée par la Société de pêche privée du Lauvitel. L'un des chalets sert aujourd'hui d'hébergement aux agents du Parc national des Ecrins et aux scientifiques de la réserve intégrale.

Attribution : Denis Fiat - PNE